

DECLARATION DE PORTE-FORT HERITIER

Je soussigné(e) *(nom et prénom du signataire)* :

Demeurant *(adresse complète du signataire)* :

Certifie sur l'honneur que *(nom et prénom du défunt)* :

Est décédé(e) le **à**

et déclare accepter de toucher et recevoir toutes les sommes qui peuvent revenir et appartenir à la succession du défunt susnommé.

En foi de quoi, je me porte fort et caution au nom des autres cohéritiers.

Fait à

Le

Le Porte-fort *(signature)*

En vous portant « Fort et Caution » pour les autres héritiers, vous devenez personnellement responsable de l'utilisation et de la répartition des fonds et des biens que vous recevez. N'oubliez pas qu'aucun héritier ne peut être écarté d'une succession et que vous leur êtes redevable de vos actions en leur nom, ils peuvent vous demander des comptes.

En cas de doute, il est prudent de contacter un notaire qui lui est compétent pour établir un certificat d'hérédité ou de notoriété après avoir effectué les recherches nécessaires.